

BULLETIN D'INSCRIPTION

Natation - Water-polo - Plongeon



Année sportive 2017-2018

1 A Rue de la Kibitzenau - 67100 STRASBOURG

Tél. : 03 88 31 12 74 - @ : team.strasbourg67@gmail.com - Site Web : team-strasbourg.fr

Les tarifs pour la saison 2017-2018

Modalités de paiement	
Plongeon	250 €
Water-polo : Groupe 1	470 €*
Water-polo : Groupe 2, 3 et 4	340 €*
WP : Découverte	300 €
Natation : Elite	560 €
Natation : Espoirs	420 €
Natation : Requins , compétition.	375 €

* un maillot de bain Team Strasbourg sera remis aux membres du groupe

- ◆ Pour des questions d'assurance et de sécurité, l'accès aux séances ne pourra se faire qu'après le dépôt du **dossier complet** en ligne sur notre site web ou au secrétariat du club.
- ◆ Nous vous proposons un paiement en 3 mensualités. Le dépôt des 3 chèques est obligatoire pour la validation du dossier ou paiement par CB en ligne.
- ◆ Plus aucun remboursement ne sera effectué à l'issue de la 2ème séance.
- ◆ En cas de problème médical, remboursement au prorata du nombre de séances réalisées sur présentation d'un certificat médical. Les frais liés à l'obtention de la licence FFN et à la mise en place du dossier ne sont pas remboursés.
- ◆ Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétariat.
- ◆ Une réduction de 100€ sera accordée pour un enfant des membres du comité ou pour les personnes officiels depuis au moins 1 an.

Natation

Requins (Kibitzenau)

Lundi - 17h30 à 19h
Mardi - 17h30 à 19h *Clémenceau*
Jeudi - 17h30 à 19h
Vendredi - 17h à 18h

Espoirs (Kibitzenau)

Lundi - 19h à 20h30
Mercredi - 13h30 à 16h
Jeudi - 19h à 20h30
Vendredi - 19h15 à 20h30
Samedi - 13h30 à 15h

Compétition (Clémenceau)

Mardi - 20h à 21h30
Jeudi - 19h15 à 20h30
Vendredi - 19h30 à 21h

Elite (Kibitzenau)

Lundi - 6h30 à 8h30
& 16h30 à 18h30
Mardi - 6h30 à 8h30
& 17h à 19h
Mercredi - 6h30 à 8h30
Jeudi - 6h30 à 8h30
& 18h30 à 20h30
Vendredi - 16h45 à 18h15
Samedi - 10h à 12h

Water-polo

Découverte

(année 2004 à 2000)

Lundi - 19h30 à 20h30
Samedi - 16h30 à 18h00

WP 4

(année 2005 à 2007)

Lundi - 18h30 à 19h30
Mercredi - 16h à 17h
Vendredi - 17h à 18h
2 entraînements obligatoires

WP 3

(année 2007 et 2008)

Lundi - 18h30 à 19h30
Mercredi - 14h à 15h30*
Vendredi - 18h15 à 19h30
Samedi - 16h30 à 18h00*
3 entraînements obligatoires
* créneau d'entraînement obligatoire

WP 2

(année 2005 et après)

Lundi - 18h30 à 20h
Mercredi - 16h30 à 18h30*
Jeudi - 18h30 à 20h
Vendredi - 18h15 à 20h15*
Samedi - 16h30 à 18h30*
4 entraînements obligatoires
* créneau d'entraînement obligatoire

WP 1

Lundi - 18h30 à 20h30
Mardi - 19h à 21h
Mercredi - 8h à 10h
17h à 18h30
Jeudi - 18h30 à 20h30
Vendredi - 19h30 à 21h30
Samedi - 18h00 à 20h00

Pro A

Lundi - 11h30 à 13h30
& 20h à 22h30
Mardi - 9h30 à 10h30
& 20h30 à 22h30
Mercredi - 8h à 10h
Jeudi - 9h30 à 10h30
& 20h30 à 22h30
Vendredi - 9h30 à 10h30
& 20h30 à 22h30
Samedi - 19h30 à 22h30

Plongeon

Toutes les séances ont lieu à la
piscine de Schiltigheim

Pole France

Lundi - 14h à 18h30
Mardi - 8h à 11h45
Mercredi - 16h45 à 20h
Jeudi - 8h à 11h45
& 16h45 à 19h
Vendredi - 14h à 18h30
Samedi - 12h à 14h

Pré-compétition

Mardi - 17h45 à 19h30
Jeudi - 18h15 à 20h

Perfectionnement

Vendredi - 18h à 19h30

Adulte

Mardi - 19h30 à 21h45

Règlement intérieur

Article 1 : Les membres s'engagent à respecter les encadrants (entraîneurs, officiels et membres du Comité) ; les installations sportives, la déontologie sportive véhiculée par le club. Seul les adhérents du club ont accès aux bassins et aux douches.

Article 2 : Les adhérents sont sous la responsabilité du Team Strasbourg exclusivement pendant les heures de pratique. Le Team Strasbourg n'est pas responsable en cas de vol dans les vestiaires, au bord du bassin ou pendant les compétitions. La responsabilité du Team Strasbourg s'arrête à la fin de l'activité. Les parents sont responsables de leurs enfants dès la fin du cours.

Article 3: Tout nageur devra prévenir l'entraîneur ou le secrétariat en cas d'absence à l'entraînement. En cas d'absence répétée non justifiée, le responsable technique se réserve le droit de ne pas engager le nageur en compétition.

Article 4 : Les membres s'engagent à être à jour de leur cotisation. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué, sauf en cas de contre-indication justifiée médicalement. Cette dernière reste acquise au club en cas d'interruption des entraînements quel que soit le motif.

Article 5 : À l'entraînement, tout nageur devra porter une tenue adaptée (maillot sportif). Pour des raisons d'hygiène, les parents ne sont pas autorisés dans les douches, les nageurs devront porter un bonnet de bain.

Pour des raisons de sécurité, tous les nageurs devront enlever leurs bijoux et montre durant les activités.

Il est strictement interdit d'entrer dans les bassins sans la présence de l'éducateur.

Article 6 : En compétition, les nageurs auront obligation de porter la tenue du club : maillot de bain de compétition, bonnet de bain et tee-shirt.

Article 7 : La participation aux diverses compétitions est définie par la commission sportive en fonction des capacités démontrées et en fonction de l'assiduité aux entraînements.

Article 8 : Toute absence aux compétitions programmées devra être signalée à l'entraîneur du groupe ou au secrétariat avant l'édition des engagements c'est-à-dire au plus tard 10 jours avant la date de la compétition. En cas de maladie, un certificat médical devra être remis au club avant le début de la compétition. Pour toute absence non justifiée, les frais d'engagements et de déplacement seront demandés.

Article 9 : En cas de non respect du règlement et après un avertissement, une commission de discipline constituée par le Président, le Directeur Technique et un membre du Comité statuera sur les suites à donner. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion et à la radiation de la section ou du club.

Article 10 : L'adhésion au Team Strasbourg inclut l'assurance lors de la pratique.

Article 11 : L'adhésion au Team Strasbourg, impose l'acceptation par défaut du règlement intérieur. Aucune adhésion ne sera acceptée dans le cas contraire.

Règlement intérieur

Article 1 : Les membres s'engagent à respecter les encadrants (entraîneurs, officiels et membres du Comité) ; les installations sportives, la déontologie sportive véhiculée par le club. Seul les adhérents du club ont accès aux bassins et aux douches.

Article 2 : Les adhérents sont sous la responsabilité du Team Strasbourg exclusivement pendant les heures de pratique. Le Team Strasbourg n'est pas responsable en cas de vol dans les vestiaires, au bord du bassin ou pendant les compétitions. La responsabilité du Team Strasbourg s'arrête à la fin de l'activité. Les parents sont responsables de leurs enfants dès la fin du cours.

Article 3: Tout nageur devra prévenir l'entraîneur ou le secrétariat en cas d'absence à l'entraînement. En cas d'absence répétée non justifiée, le responsable technique se réserve le droit de ne pas engager le nageur en compétition.

Article 4 : Les membres s'engagent à être à jour de leur cotisation. Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué, sauf en cas de contre-indication justifiée médicalement. Cette dernière reste acquise au club en cas d'interruption des entraînements quel que soit le motif.

Article 5 : À l'entraînement, tout nageur devra porter une tenue adaptée (maillot sportif). Pour des raisons d'hygiène, les parents ne sont pas autorisés dans les douches, les nageurs devront porter un bonnet de bain.

Pour des raisons de sécurité, tous les nageurs devront enlever leurs bijoux et montre durant les activités.

Il est strictement interdit d'entrer dans les bassins sans la présence de l'éducateur.

Article 6 : En compétition, les nageurs auront obligation de porter la tenue du club : maillot de bain de compétition, bonnet de bain et tee-shirt.

Article 7 : La participation aux diverses compétitions est définie par la commission sportive en fonction des capacités démontrées et en fonction de l'assiduité aux entraînements.

Article 8 : Toute absence aux compétitions programmées devra être signalée à l'entraîneur du groupe ou au secrétariat avant l'édition des engagements c'est-à-dire au plus tard 10 jours avant la date de la compétition. En cas de maladie, un certificat médical devra être remis au club avant le début de la compétition. Pour toute absence non justifiée, les frais d'engagements et de déplacement seront demandés.

Article 9 : En cas de non respect du règlement et après un avertissement, une commission de discipline constituée par le Président, le Directeur Technique et un membre du Comité statuera sur les suites à donner. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion et à la radiation de la section ou du club.

Article 10 : L'adhésion au Team Strasbourg inclut l'assurance lors de la pratique.

Article 11 : L'adhésion au Team Strasbourg, impose l'acceptation par défaut du règlement intérieur. Aucune adhésion ne sera acceptée dans le cas contraire.

STRASBOURG le

LU et APPROUVE

SIGNATURE (du membre ou de son représentant légal)

Informations club

Date réception du dossier (club) _____ Groupe et jour (si connu) _____

Nouvelle inscription : Oui / Non

Activité souhaitée : entourez l' / les activité(s) choisie(s)

Natation

Water-polo

Plongeon

J'autorise le club à photographier (moi ou mon enfant) en vue d'une diffusion sur le site web du club.

OUI / NON

Pièces à fournir

- Bulletin d'inscription
- Certificat de non contre indication à la pratique de la natation, au water-polo ou au plongeon en compétition, datant de moins de 3 mois au jour d'inscription.
- Le règlement intérieur daté et signé
- Le paiement de la cotisation (maximum 3 chèques avec un encaissement par mois)
- 2 enveloppes vierges mais timbrées (tarif en vigueur)

Tout dossier incomplet ne permettra pas l'accès aux séances

Paiement

Montant total : _____ €

- Chèque (à l'ordre du TEAM Strasbourg) ○ Espèces ○ Chèques Vacances ou Coupons Sports

Informations générales (Tout en majuscule)

NOM Prénom..... Sexe : M / F

Date de naissance Lieu de naissance

Pays Nationalité

Adresse Code Postal Ville

Fixe : ____ Portable : ____ Mail : _____@_____

Profession des parents : Père : _____ Mère : _____

Si l'enfant est mineur :

Nom du représentant légal : Adresse (si différente)

Je soussigné(e) accepte l'ensembles des modalités d'inscription ainsi que le règlement intérieur du club.

Signature :